



CAPD du 12 Avril 2012

Monsieur le Directeur Académique adjoint,
Monsieur l'IEA,
Mesdames, Messieurs,

A quelques jours du premier scrutin des élections présidentielles, l'EDUCATION reste au centre des débats... Un enjeu de société important, dont nous devrions nous féliciter. En lieu et place des véritables projets de société autour de l'Ecole publique et laïque, afin que l'Ecole reste véritablement, L'ECOLE POUR TOUS, le gouvernement continue à laisser croire à tout un chacun, que les enseignants sont des citoyens privilégiés : temps de travail, salaires, notation tout y passe, malgré l'opposition ferme et unanime des organisations syndicales en CTPM ! Sur le plan pédagogique on aura aussi entendu toutes sortes de propositions plus inacceptables les unes que les autres de l'évaluation en maternelle, au permis de conduire ! Un discours politique qui ne passe plus après 80 000 suppressions d'emploi !

Ni les élèves ni les enseignants ne sont plus en capacité de travailler dans de bonnes conditions. Le recours aux enseignants vacataires témoigne, de ces difficultés en classe ! Ni celles et ceux qui n'ont pas obtenu leur mutation. Celles et ceux, séparés de leur conjoint, de leur famille, celles et ceux qui après 18 ans d'exercice dans le Val d'Oise souhaitent légitimement partir en province... LE SE UNSA dénonce le leurre scandaleux de bonifications qui ne servent à rien faute de supports budgétaires pour donner une suite favorable à ces mutations.... Tout comme, en l'état actuel, la procédure des EXEAT INEAT....

Ainsi, contraints, nous retrouverons quelques uns des participants soit :
-postulants à des mi-temps annualisés, des demandes de temps partiels ou des disponibilités..... Des organisations imposées avec pour conséquence dans tous les cas des pertes de salaire, voire même pour certains la perte conséquente de points dans leur barème.

Des dispositifs qui s'imposent à ces personnes qui doivent choisir entre leur vie privée et leur engagement professionnel. Un gâchis important de compétences ! Une détérioration des conditions de vie de ces collègues. Nous réitérons notre demande de modification des critères d'Octroi des EXEAT... Et attendons toujours une réponse de Monsieur le Directeur Académique.

Les nombreux points à l'ordre du jour de cette CAPD, vont impacter le quotidien professionnel et personnel des collègues que ce soit les demandes de temps partiels, ou de mi-temps annualisés, les priorités médicales ou de carte scolaire, les congés formation....

Aussi le SE UNSA demande qu'à la gestion purement comptable, il soit fait une place à la gestion des ressources humaines qui prenne en compte les conditions de travail et de vie des enseignants concernés.